



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 043 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 7 février 2011

Président

M. Steven Blaney

Comité permanent des langues officielles

Le lundi 7 février 2011

•(1310)

[Français]

Le président (M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC)): Nous entamons maintenant la 43^e séance du Comité permanent des langues officielles. Il s'agit de la deuxième de nos trois réunions d'aujourd'hui.

[Traduction]

Nous sommes très efficaces.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

[Français]

Je vous souhaite la bienvenue. Nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer des témoins lors de la rencontre de ce matin. Cet après-midi, nous serons au Centre de la francophonie à Whitehorse.

Nous, les membres du Comité permanent des langues officielles, sommes très heureux d'être ici. C'est notre première visite dans le Grand Nord canadien depuis la création du comité, il y a plus de 30 ans, après l'adoption de la Loi sur les langues officielles. Vous avez donc devant vous un microcosme du Parlement. Il y a des représentants du gouvernement et de l'opposition officielle.

Apparemment, un des députés du gouvernement, M. Généreux, est coincé à l'aéroport de Vancouver. M. Lauzon est parmi nous, mais M. Généreux fait face à un problème qui concerne les vols aériens. Nous suivons la situation de près. Comme vous pouvez le voir, le climat est quand même moins officiel qu'à la période des questions et, souhaitons-le, moins acrimonieux.

Sans plus tarder, je vais souhaiter la bienvenue aux représentants des organismes que nous recevons cet après-midi, soit la directrice générale de l'organisme Les EssentiElles, Mme Ketsia Houde, ainsi que le président du Comité francophone catholique Saint-Eugène-de-Mazenod, M. Jean-Marc Bélanger, et M. Claude Gosselin, qui est prêtre.

Je vous invite maintenant à faire votre allocution d'ouverture. Les parlementaires vont ensuite vous poser des questions.

Monsieur Gosselin, vous avez la parole.

R.P. Claude Gosselin (prêtre, Comité francophone catholique Saint-Eugène-de-Mazenod): Bonjour.

Merci beaucoup de nous offrir cette possibilité de partager un peu notre expérience de la vie en français ici. J'espère que cela vous rendra service. Nous avons brossé un tableau de ce que nous sommes, de ce que nous faisons, de ce que nous vivons et de la manière dont nous le vivons. Si cela apporte de l'eau au moulin, ce sera pour le mieux.

Je vais faire un peu l'histoire du Comité francophone catholique Saint-Eugène-de-Mazenod. Bien que certains services religieux en français soient offerts depuis 1991, ce sont les pères oblats qui se sont retrouvés en majorité, ici. Pour la plupart, ce sont des oblats qui étaient dans le Nord, et beaucoup d'entre eux étaient francophones.

Un de ces pères oblats du Québec était sensible à la francophonie. Alors, à partir de 1991, il y a eu des services religieux une fois par semaine, parce que c'était demandé par certaines familles.

Par contre, le Comité francophone catholique Saint-Eugène-de-Mazenod a été créé en 1998, de façon plus officielle. Son mandat est simple: il consiste à assurer une vie pastorale active à la population catholique francophone du Yukon.

Au début des années 1990, le ministère pastoral a d'abord été assumé, comme je le disais, par un père oblat qui vivait au Yukon depuis plusieurs décennies et qui était très sensible à la cause des francophones. Par la suite, d'autres prêtres ont suivi, provenant des diocèses de Chicoutimi, au Québec, et de Québec même.

Il est important de noter ici que ce n'était pas, à l'époque, le désir du diocèse anglophone de fournir un service pastoral en français. C'est bien par la volonté, la ténacité et la débrouillardise d'hommes, de femmes et de familles que ce service a pris naissance et qu'il continue d'exister depuis maintenant 20 ans. Alors, les anglophones n'ont pas d'autre choix que de nous accepter maintenant.

Sans avoir le statut légal d'une paroisse — effectivement, nous n'avons pas de paroisse —, notre communauté chrétienne rassemble annuellement plus de 200 membres, et la réalité pastorale en est la même. Le portrait de notre communauté est varié en âge et en provenance: cela va des bébés naissants à nos aînés, qui ont jusqu'à 97 ans. Elle se compose de personnes seules, de couples et de familles francophones et francophiles, dans beaucoup de cas aussi, provenant de toutes les provinces canadiennes et d'Europe.

Nous nous sommes rassemblés d'abord dans des écoles pour la messe du dimanche et, depuis 1997, la paroisse anglophone Sacré-Coeur nous héberge et nous soutient techniquement, en nous offrant des espaces de secrétariat au presbytère et un lieu de rassemblement hebdomadaire à la cathédrale.

D'abord soutenus financièrement par l'organisme québécois Mission chez nous, qui veille à soutenir les missions du Grand Nord au Québec, nous recevons maintenant la moitié de notre financement annuel de Catholic Missions in Canada, qui a le même mandat, mais pour l'ensemble du Grand Nord canadien. L'autre moitié du budget provient de dons de nos membres ou de paroisses et d'organismes francophones au Québec.

Je vais vous parler maintenant de nos champs d'action. Quoique davantage concentrée à Whitehorse, l'action pastorale s'étend sur tout le territoire du Yukon, selon les besoins des personnes francophones et des milieux. J'arrive justement d'une semaine à Dawson.

Les champs d'action prioritaires sont les services liturgiques, l'éducation de la foi et l'initiation sacramentelle, la fraternité et la vie communautaire, l'écoute et l'accompagnement spirituel, les visites aux personnes âgées, aux malades et aux familles ainsi qu'un bon volet de justice sociale et d'entraide.

Alors, un prêtre et une assistante technique à la vie pastorale favorisent la mise en oeuvre des activités et soutiennent l'action de dizaines de bénévoles sans qui les services pastoraux ne pourraient exister. Puisque c'est un besoin du milieu, les gens ont vite compris que, s'ils voulaient avoir des services, cela serait à eux-mêmes de les mettre sur pied.

On nous avait dit qu'on pouvait présenter quelques enjeux auxquels on fait face et des recommandations. On en a deux. Ce court préambule nous aidera peut-être à mieux saisir les enjeux qui sont les nôtres et qui nous obligent à formuler certaines recommandations à propos de la vie de la minorité francophone au Yukon.

Voici un premier enjeu. Ce qui rassemble notre communauté chrétienne, ce n'est pas d'abord notre langue, mais le désir de célébrer notre foi dans notre langue. Force est de constater qu'il y a une équation naturelle entre le langage du coeur et la langue maternelle.

Tout le domaine de la spiritualité va en ce sens. Bien des événements de la vie — les naissances, les maladies, les deuils et les mortalités — se vivent pleinement et naturellement dans la langue maternelle. La visite des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes mourantes sont particulièrement éloquentes à ce sujet. Plusieurs de ces personnes d'origine française ayant vécu la majorité de leur vie en anglais, ici ou dans d'autres provinces canadiennes, retrouvent avec plus de confort et d'aisance dans leur langue maternelle la capacité de partager ce qu'elles vivent, leurs souvenirs, leurs inquiétudes et leurs espoirs.

● (1315)

C'est comme si la langue gravée sur le disque dur de leur cerveau ou de leur âme prenait le dessus, pour d'aucuns sur leur perte de mémoire, pour d'autres sur leur fragilité croissante ou pour d'autres plus isolés encore sur leur perte de contact avec la réalité. J'ai découvert ça ici parce que je suis issu d'une majorité. C'était nouveau pour moi.

Un jour, une infirmière francophone qui travaillait dans un centre a dit qu'une dame allait mourir seule et qu'elle parlait français. C'était la première fois que je voyais ce genre de complicité. La dame avait vécu en anglais pendant toute sa vie, mais elle est morte en français. La dernière chose qu'elle pouvait dire en français était le *Je vous salue Marie*. Ça m'a mis la puce à l'oreille.

À une autre occasion, une jeune femme qui parlait uniquement l'anglais s'est souvenue que sa mère avait fredonné autrefois des chansons en français. Elle venait du Manitoba. Cette dame souffrait de la maladie d'Alzheimer depuis plusieurs années. Sa fille croyait que sa mère n'en avait plus pour longtemps. Elle a dit souhaiter qu'on vienne prier avec elle en français. C'était pour moi une heureuse coïncidence, parce que je ne parlais pas l'anglais, à cette époque. La dame avait le même âge que ma mère. Aussitôt que j'ai commencé à réciter des prières que la dame connaissait, elle a ouvert les yeux et s'est mise à bouger les lèvres. Elle a vécu un an de cette façon. Elle était sénile en anglais, mais elle priait en français. Il y a un genre de

connection très vive dont on parle davantage maintenant, dans les centres d'accueil. Quand les gens savent que personne ne parle français, ils essaient d'établir cette sorte de complicité.

L'accompagnement des personnes mourantes est un autre lieu où la reprise de contact spirituel est souvent liée à un vécu imprégné dans la chair de ces personnes. Celles-ci retrouvent une impression de facilité au contact de leur langue maternelle, la langue de leurs racines, la première langue qui a vibré en elles alors qu'elles étaient dans le ventre de leur mère. Le service pastoral est aussi ouvert à tout un réseau communautaire non négligeable pour la personne malade et son entourage.

Il y a aussi la pauvreté, la crise du logement, la violence conjugale, les dépressions, qui ne sont pas différentes pour les anglophones que pour les francophones. Par contre, ces réalités sont vécues d'autant plus amèrement si l'incapacité d'être compris dans sa langue s'y ajoute.

La recommandation suivante est toute simple, mais je pense qu'il est toujours bon de la faire. Je suggère que dans le cadre des services sociaux et de santé, particulièrement pour ce qui est des services offerts aux familles, aux aînés et aux malades, un service complet soit offert en français en vertu de la loi. Il s'agit ici d'assurer le service en français, mais plus encore de promouvoir le respect et la dignité de la personne.

Si le comité francophone catholique réussit à assurer le service pastoral en français depuis 20 ans, c'est davantage par la voie d'une résistance active que par la reconnaissance de la majorité anglophone. Nous n'attendons pas le droit d'exister, mais nous existons humblement et activement pour mieux imposer notre présence dans son authenticité et sa couleur, son originalité au sein de notre église diocésaine, mais aussi de toute la collectivité yukonnaise.

Cette résistance active facilite la mobilisation nécessaire de tous nos membres à la poursuite et à la réalisation de nos objectifs. Elle nous rappelle aussi qu'il n'y a pas d'acquis. Bien que nous désirions ardemment continuer à vivre notre foi en français, on doit reconnaître que le service va nous rester dynamique que par l'implication des personnes qui souhaitent ce service. C'est d'ailleurs cette implication qui laisse ses traces et permet à la majorité anglophone de s'ouvrir à cette dualité, comme par contamination ou par attrait. Rappelons-le, cette réalité est aussi le lot de tous les organismes francophones au Yukon.

Alors, notre recommandation pour soutenir le dynamisme de la minorité qui trop souvent s'essouffle à faire valoir la légitime expression française dans un pays à deux langues officielles, est qu'une volonté politique provenant des gouvernements fédéral et territorial de reconnaître la dualité linguistique soit manifeste et réellement appliquée. Pour ce faire, le gouvernement fédéral se doit d'améliorer ses mécanismes de surveillance pour le respect de la Loi sur les langues officielles et la promotion efficace de la dualité linguistique.

Son implication aura pour effet d'encourager le gouvernement territorial et toute autre institution civile ou religieuse à admettre le fait français comme une pierre de fondation dans la construction du Yukon.

En conclusion, selon ce que nous expérimentons au Yukon, je dirai que la dualité linguistique est davantage reconnue lorsqu'elle se vit non pas en opposition, mais en compagnonnage avec l'autre culture. Le CFC souhaite que les acquis de la minorité soit reconnus comme un enrichissement pour toute la collectivité. Ce compagnonnage fait partie de l'histoire du Yukon. Donc, que cette reconnaissance historique nous serve encore d'exemple: c'est notre souhait.

• (1320)

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gosselin.

Nous allons poursuivre avec Mme Ketsia Houde.

Mme Ketsia Houde (directrice générale, Les EssentiElles): Bonjour. Merci d'avoir accepté notre demande d'invitation.

Les EssentiElles est un organisme sans but lucratif fondé en 1995. Je vais vous raconter une petite anecdote. C'est la présidente de l'AFY de l'époque, que vous avez rencontrée ce matin, qui, voyant que les besoins des femmes francophones n'étaient pas assez définis et traités par l'organisme, a demandé à une de ses amies de présenter une motion à l'assemblée générale disant qu'une séparation était nécessaire et que Les EssentiElles devait devenir un groupe indépendant. Par la suite, elle a démissionné de son poste à l'AFY pour se joindre à l'équipe des EssentiElles. Cela vous donne une petite idée de l'origine de notre regroupement. C'est la présidente de l'AFY de l'époque qui a décelé un besoin, et les femmes l'ont soutenue dans sa démarche.

On travaille activement à l'amélioration de la qualité de vie des Franco-Yukonnaises en s'efforçant de répondre à leurs besoins. Notre mission, c'est d'agir comme porte-parole autant auprès de l'AFY qu'auprès de la commission scolaire et de tous les différents organismes francophones et anglophones, pour que les besoins et intérêts des femmes francophones soient considérés. Une de nos particularités en tant qu'organisme est de représenter les femmes de partout, de tous les milieux. On ne travaille pas seulement auprès des enfants et des malades, mais on travaille en justice sociale, en éducation, et on fait partie de différents comités en matière de santé et du Partenariat communautaire en éducation. On est donc partout, mais de façon très limitée, évidemment. C'est ce qui fait que nous travaillons à tous ces dossiers, selon les différentes priorités établies par le comité, mais toujours en s'intéressant aux femmes.

Je n'ai pas eu beaucoup de temps pour préparer ma présentation, puisque l'invitation est arrivée de façon tardive. Je vais donc poursuivre mon allocution en parlant de l'appui de Patrimoine canadien. Notre capacité à remplir notre mission de porte-parole est possible grâce au soutien financier du Programme d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de Patrimoine canadien, dans le cadre de la Feuille de route 2000-2013. Ce financement, c'est le moteur de l'accomplissement de notre travail, et nous aimerions obtenir une augmentation du financement. Nous recevons le même montant depuis 2006, avec une légère augmentation entre 2003 et 2006.

Les dépenses de base du groupe augmentent avec le coût de la vie, et davantage encore dans le Nord. La diversification de fonds est une de nos priorités, mais est assez limitée pour les groupes de femmes au Canada, étant donné qu'au cours des dernières années, il y a eu

des coupes massives dans les programmes de Condition féminine Canada. Il y a aussi le fait que la plus grande partie du financement est devenue un financement de projets, ce qui a comme conséquence d'étirer les ressources de fonctionnement de base afin de réaliser les projets. Souvent, les employés vont partir pour relever d'autres défis professionnels. Aussi, lorsqu'un projet se termine et qu'on ne réussit pas à trouver un autre projet pour un employé formidable, fonctionnel, qualifié, qui parle français et qui fait bien son travail, on le perd. Il est très difficile de maintenir les ressources humaines au sein de l'organisme.

Nous aimerions souligner que le dynamisme de notre groupe, et donc sa contribution à la vitalité du fait français, est intimement lié à l'appui financier de Patrimoine canadien, dans le cadre de la Feuille de route.

En ce qui concerne Citoyenneté et Immigration Canada, il n'y a actuellement aucun service en français offert aux immigrants francophones, ce qui a été mentionné ce matin par l'AFY. Nous constatons donc que CIC ne respecte pas ses obligations d'offrir les services dans les deux langues officielles. Le contrat signé avec le Louise Multicultural Community Centre ne comporte pas l'obligation d'offrir les services dans les deux langues.

Les femmes immigrantes francophones n'ont donc pas les mêmes possibilités de s'intégrer à la communauté, autant les Yukonnaises que les Franco-Yukonnaises, ce qui a un effet sur leur contribution à l'épanouissement du fait français. Partout au Canada, on a besoin des immigrants pour renforcer les communautés. Si les immigrants francophones arrivent ici et qu'ils ne peuvent s'intégrer à la communauté et avoir des services en français, ils vont donc moins facilement s'intégrer et seront moins susceptibles de rester au Yukon pour participer à l'essor de la communauté.

Une récente contribution, un projet d'immigration francophone, est un pas dans la bonne direction. Si le projet continue, cela pourrait attirer de nouveaux francophones de différentes régions du monde. Toutefois, s'il n'y a pas de service d'établissement, ils ne pourront pas vraiment bien s'établir et ne resteront pas. On démarre un projet pour accueillir des francophones, mais on ne donne pas de services pour les aider à s'installer.

Sur le plan de la santé, Les EssentiElles offre le programme de nutrition prénatale aux femmes enceintes et jusqu'à ce que leur enfant ait un an, et ce, à la famille au complet, donc aux papas aussi.

Ce programme est essentiel à la transmission de la langue par les familles francophones et exogames, parce que la possibilité pour les familles francophones d'avoir du soutien et des activités en français durant la grossesse et durant la première année de l'enfant, leur permet de conserver et de transmettre la langue française et surtout de briser leur isolement. Si une famille qui arrive ici doit s'intégrer à un groupe anglophone, ce n'est pas si simple pour elle. Les parents devront alors parler en anglais à leur enfant, alors qu'il serait souhaitable qu'ils lui parlent en français. Ce programme permet donc aux familles de se rassembler et d'avoir des services, de l'information et des références. D'autres détails peuvent paraître insignifiants pour certains, comme le besoin de connaître la traduction anglaise du mot « rougeole ». Lorsque quelqu'un se présente au centre de santé parce qu'il croit que son enfant est en âge de recevoir un vaccin, mais qu'il n'en connaît pas le nom, il est possible que l'infirmière le regarde d'un drôle d'air, qu'un malaise s'installe et que l'accès aux services soit rendu plus difficile. C'est un problème. Avec du financement, notre groupe crée des ressources, par exemple de petites fiches sur lesquelles le nom des vaccins et des maladies est traduit.

• (1325)

Le comité a souligné à plusieurs reprises le manque de programmes en français qui s'appliquent aux enfants entre l'âge d'un an et l'entrée à l'école. Un programme est offert jusqu'à ce que l'enfant ait un an, mais entre ce moment-là et celui où l'enfant entre à l'école, aucun programme parascolaire ne permet aux gens de se rassembler, d'être ensemble. Il y en a en anglais, mais pas en français. Le Programme d'action communautaire pour les enfants répondrait à ce besoin, mais son financement n'a pas été renouvelé depuis plusieurs années. Il n'a donc pas été possible de s'inscrire à ce programme. Nous faisons part de nos besoins à l'Agence de la santé publique du Canada au moins depuis l'an 2000, mais nous n'avons pas obtenu de réponse à ce jour.

Une des difficultés auxquelles nous faisons face et qui pourrait vous intéresser est qu'aucun agent bilingue ne gère les programmes dont nous bénéficions par l'entremise de Santé Canada, en l'occurrence de l'Agence de la santé publique du Canada. Dans ces conditions, chacune des demandes que nous soumettons doit être traduite, qu'il s'agisse de demandes de financement, de demandes de modification au budget ou d'autres demandes. Donc, au quotidien, si j'ai une question à poser à mon agente, je lui envoie un courriel en anglais parce qu'autrement, elle doit le faire traduire, ce qui prend une semaine, et pendant tout ce temps, je dois attendre. Selon la Loi sur les langues officielles, les choses ne sont pas censées se passer de cette façon. Je devrais pouvoir communiquer avec les gens du fédéral en français, mais ce n'est pas le cas ici.

L'année dernière, nous avons présenté un projet spécial sur le diabète. Nous avons obtenu les fonds que nous avions demandés, mais la demande de subvention a été traduite partiellement en français. Dans un tel cas, les agents qui étudient la demande n'ont qu'une partie de l'information. Le problème ici est que ces gens n'avaient pas investi les fonds nécessaires pour faire traduire notre demande dans sa totalité. Dans ce cas-ci, nous avons obtenu le financement, mais le contraire pourrait se produire du fait que les gens n'auraient pas reçu l'information au complet.

La santé et le bien-être des familles francophones est à la base du développement de la communauté, et le maintien de la langue française à la maison a une influence directe sur les inscriptions à la garderie et à l'école francophone. Sans le programme prénatal, qui permet dès le départ aux familles de parler français, il va être plus difficile d'aller à la garderie ou à l'école francophone.

Comme je vous l'ai mentionné, notre organisme couvre tous les secteurs de la communauté, qu'il s'agisse de l'économie, de la santé, de l'emploi ou de la culture, domaine dont fait partie M. Nadon, que vous avez rencontré ce matin. L'appui financier du gouvernement fédéral, par l'entremise d'autres organismes communautaires franco-yukonnais comme l'Association franco-yukonnaise, l'école Émilie-Tremblay, l'école secondaire de l'Académie Parhémie ou le Partenariat communauté en santé, est à la base de l'affirmation et de l'épanouissement de notre communauté.

Le dynamisme des autres organismes influence directement notre travail, étant donné que nous collaborons étroitement avec l'ensemble des organismes. Par exemple, dans le cadre de la formation qui cible les besoins spécifiques aux femmes, un cours de mécanique de base est offert à celles-ci en français. Pour ce qui est de la promotion et de l'appui aux artistes féminines dans le domaine des arts et de la culture, nous allons présenter au mois de mars, en collaboration avec l'AFY, une exposition collective qui va permettre aux femmes franco-yukonnaises d'exposer leur art. Ce sera une occasion de promouvoir des femmes artistes francophones et de nous assurer qu'elles occupent une place dans le cadre de ces activités. Ça fait partie de notre travail. Beaucoup de femmes travaillent au sein de l'organisme, à l'heure actuelle. Ça se fait souvent plus naturellement, mais ce n'est pas systématique. Notre rôle consiste entre autres à nous assurer que les femmes sont présentes.

Pour ce qui est de la continuité et de l'augmentation des fonds de fonctionnement qui refléteraient la hausse du coût de la vie, qui est particulièrement forte dans le Nord, elles seront essentielles au cours des années à venir afin que les acquis de la franco-yukonnie des 25 dernières années soient maintenus et renforcés et non perdus. Le dynamisme culturel, social et économique de notre communauté est la preuve que les ressources octroyées dans le cadre de la Feuille de route sont un élément clé de la promotion des deux langues officielles du Canada. Son renouvellement est donc primordial pour notre communauté.

Je pense que vous avez eu l'occasion d'entendre les gens du gouvernement ce matin. À l'échelle territoriale, on a pu remarquer que l'offre de services en français était précaire et basée davantage sur les individus que sur les services eux-mêmes. En effet, il n'y a pas nécessairement de postes désignés bilingues. Souvent, il y en a un, mais il disparaît. Une personne qui parle français occupe un poste pendant six mois, mais quand elle part, il n'y a plus de service. Dans le cas de plusieurs services, le gouvernement a déterminé qu'il y avait du personnel bilingue, mais l'offre active n'est pas constante et ça rend la demande difficile. En effet, on se présente à un comptoir et on demande d'être servi en français. La personne qui nous sert répond alors qu'elle va trouver l'individu qui offre le service en français, mais ça peut prendre de 10 à 15 minutes. Il faut donc attendre, et pendant ce temps, tout le monde nous regarde. Finalement, la personne revient et dit que l'individu est parti en pause et demande si on veut attendre. On se dit alors qu'on a autre chose à faire et on choisit de s'exprimer en anglais. Oui, il y a un service en français, mais la plupart du temps, il n'est pas disponible.

• (1330)

Il y a plusieurs ministères où il est possible de présenter des demandes de financement en français, tels que la Direction de la condition féminine, avec laquelle on fait affaire, et le Fonds de développement communautaire. Cependant, encore là, la dernière fois que j'ai déposé une demande, j'ai eu un appel visant à savoir si une partie de la demande était identique à la précédente, pour ne pas avoir à la traduire de nouveau. C'était une demande de projet donc ce n'était pas la même chose et, de toute façon, ce sont eux qui exigent que les demandes soient différentes. C'est désagréable de recevoir des appels de ce genre.

En ce qui a trait à la traduction des publications du gouvernement, c'est irrégulier. Les Franco-Yukonnaises n'ont pas un accès systématique aux documents en français, et il n'est pas rare d'avoir à insister pour que les documents soient traduits ou que le ministère nous demande quelle partie du rapport nous voulons faire traduire. Il y a aussi un ministère qui m'a demandé si on avait des fonds pour traduire son matériel. J'étais plutôt choquée.

• (1335)

Le président: Il s'agissait de traduire du français à l'anglais?

Mme Ketsia Houde: C'étaient des documents du ministère en anglais. On nous disait ne pas avoir de fonds pour les traduire en français et on nous demandait si nous, nous en avions. Bien sûr que non. C'était un document du gouvernement du Yukon sur la prévention des agressions sexuelles, et comme il n'y avait pas de fonds pour le traduire en français, on nous demandait de le faire.

Entre autres choses, le comité doit chercher à savoir s'il y a une forme de consultation, de communication entre les gens. Présentement, il y a des consultations sur les services en français dans les domaines considérés prioritaires par la communauté, dont celles au sujet de la justice qui ont eu lieu il y a deux semaines. On a reçu une invitation au mois de décembre, je crois, et la consultation a été tenue, mais il n'y a pas d'information en ce qui a trait à la production d'un rapport, d'un plan d'action. On a rencontré les responsables pour leur dire ce qui se passe, mais sans recevoir d'information indiquant qu'un rapport serait produit à une telle date et qu'un plan d'action serait établi à telle autre date. C'est très vague. Un processus est en place, mais pour ce qui est des résultats, je ne suis pas certaine de ce qu'ils seront.

En ce qui concerne les services de police, c'est la GRC qui en est responsable au Yukon. Dans les territoires, la violence faite aux femmes, qui inclut la violence conjugale et les agressions sexuelles, est de trois à quatre fois plus élevée que dans le reste du Canada. C'est donc un grand problème. De plus, l'accès à des agents de police bilingues est crucial pour permettre aux femmes francophones d'expliquer correctement leur situation, ce qui permet de porter plainte et de lancer le processus judiciaire. Présentement, la GRC n'a pas d'agents bilingues de façon constante. Une femme peut porter plainte parce que son mari la bat et téléphoner au poste de police, mais il n'y aura pas nécessairement d'agents francophones, donc elle aura de la difficulté à raconter ce qui s'est passé. Dans un document publié par l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne intitulé « Mythes et réalités sur les femmes francophones victimes de violence », il y a un exemple où une femme essaie d'expliquer que son mari l'a agressée, et l'agent lui demande si elle a été « *beaten* », alors que ce qu'elle essaie de dire, c'est qu'elle a été « *bitten* ». Ils ne se comprennent pas. L'agent croit que son mari l'a battue alors qu'elle lui dit qu'il l'a mordue. C'est ce genre de situation qui rend difficile l'accès aux services, en plus de l'obligation d'avoir à traduire constamment.

Pour ce qui est des services de santé, l'accès est difficile en raison du manque de personnel de santé bilingue, ce qui occasionne des difficultés supplémentaires pour les femmes qui ne sont pas toujours en mesure d'expliquer leurs problèmes de santé. Comme on le mentionnait ce matin, quand on a un problème de santé et qu'on est stressé, c'est difficile d'expliquer ce qui se passe, c'est compliqué, et s'il faut en plus le faire dans une langue seconde, c'est encore pire. Ça peut occasionner des délais dans la réception des services soit parce qu'on ne reçoit pas le bon diagnostic, soit parce que le médecin ne nous comprend pas, ce qui fait que le traitement est de plus en plus retardé. Également, j'ai eu connaissance du cas d'une femme qui voit un médecin depuis deux ans. Celui-ci ne la comprenait pas et ne comprenait pas qu'elle avait une maladie chronique. Finalement, elle est venue rencontrer le personnel du Partenariat communauté en santé pour obtenir de l'aide. On s'est rendu compte que le médecin n'avait finalement rien compris et qu'il n'avait aucune idée de ce qui se passait. Il n'a donc pas fait les examens diagnostiques qu'il aurait dû faire pour qu'elle puisse obtenir des soins. Ça fait deux ans qu'elle attend parce que le médecin ne comprenait pas ce qu'elle disait et qu'elle ne se doutait pas qu'il ne la comprenait pas. Ce sont donc des situations particulières.

M. Royal Galipeau (Ottawa—Orléans, PCC): Ce médecin faisait-il partie de la première ou de la deuxième moitié de la classe?

Mme Ketsia Houde: Ça, je ne le sais pas.

Je suis étonnée que le personnel du Partenariat communauté en santé ne vienne pas vous rencontrer. Malheureusement, Mme Sandra St-Laurent est à l'extérieur présentement, mais je pense qu'il serait vraiment important d'obtenir un document ou de l'information de la part de ces gens au sujet des services de santé. Ce sont eux qui font pression sur le gouvernement du Yukon pour qu'il offre des services. Il serait vraiment important que le comité communique avec eux, ne serait-ce que par écrit.

Finalement, en ce qui a trait à l'éducation, j'aimerais mentionner que Les EssentiElles appuie la commission scolaire dans le cadre du procès en cours.

Le président: Merci, madame Houde. Merci à l'ensemble de nos témoins.

Nous allons maintenant commencer le premier tour de table avec Mme Zarac.

Mme Lise Zarac (LaSalle—Émard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame Houde, autrement dit, une femme francophone au Yukon doit être très patiente. J'aimerais que vous me rappeliez combien de fois la violence faite aux femmes est plus élevée dans les territoires qu'ailleurs.

Mme Ketsia Houde: C'est de trois à quatre fois plus élevé.

Mme Lise Zarac: Du fait qu'elle a de la difficulté à s'expliquer aux policiers, qu'elle a besoin de soins médicaux à la suite de l'agression et qu'elle a encore de la difficulté à se faire comprendre, qu'elle doit aller devant les tribunaux une troisième fois, une femme francophone au Yukon peut être victime plusieurs fois.

• (1340)

Mme Ketsia Houde: Oui, absolument. Elle est victime de nouveau parce qu'il lui faut s'expliquer, que c'est compliqué et qu'on ne la comprend pas.

Mme Lise Zarac: C'est très malheureux.

Vous avez dit que le financement que vous recevez de Patrimoine canadien a connu de légères augmentations de 2003 à 2006, mais que, depuis 2006, c'est constant. Quel montant recevez-vous?

Mme Ketsia Houde: On reçoit 46 700 \$.

Mme Lise Zarac: Ce montant est pour tout? Vous me dites que vous traitez de l'éducation, de la santé, de la justice. Ces 40 000 \$, vous réussez à les répartir pour aider toutes ces...

Mme Ketsia Houde: Ça couvre les frais de fonctionnement, car on ne va pas très loin avec 40 000 \$. C'est donc une grosse partie de mon salaire. Puis, on essaie de faire des activités en français, de participer à des rencontres comme celle-ci, aujourd'hui.

Mme Lise Zarac: Combien de bénévoles avez-vous? Je me doute que des bénévoles doivent sûrement travailler avec vous.

Mme Ketsia Houde: Nous n'en avons pas énormément. Selon les projets que nous avons eus, nous avons pu avoir des employés à temps partiel pour ce qui est des communications et des choses comme cela. Ce qui nous permet de fonctionner, c'est que nous travaillons en collaboration avec le groupe de femmes anglophones. Toutes les campagnes de promotion contre la violence sont faites ensemble, donc les campagnes sont bilingues. Nous mettons nos ressources et nos forces en commun. Sinon, nous avons peu d'activités. Nous faisons beaucoup de choses en collaboration. Nous allons participer financièrement et humainement: c'est souvent moi qui vais faire les choses pour m'assurer que l'AFY et les autres groupes de femmes anglophones ont une présence.

Mme Lise Zarac: Justement, ce matin, l'AFY nous a dit qu'on vous refuse de nouveaux projets s'ils existent déjà. Pouvez-vous nous expliquer plus en détail les avantages d'avoir du financement récurrent dans une communauté?

Mme Ketsia Houde: En fait, comme on le disait, on est très peu nombreux. Je suis la seule personne travaillant à temps plein. Si, chaque année, je dois créer et élaborer un nouveau projet, je n'ai pas le temps de réaliser le projet auquel j'ai travaillé. Ça concerne vraiment les limites de temps.

En outre, même si, par exemple, on a un projet-pilote qui fonctionne, qui connaît du succès, qui donne des résultats, on nous dit qu'il faut faire quelque chose de nouveau. C'est toujours difficile à cet égard. On n'arrive pas à renforcer ce qu'on a parce qu'on nous demande toujours de réinventer la roue.

Mme Lise Zarac: Par conséquent, quand vous avez quelque chose qui connaît un succès et qui fonctionne bien, vous devez simplement l'abandonner?

Mme Ketsia Houde: Ça arrive souvent, de fait. Car trouver une source de financement pour répartir quelque chose qui existe déjà, c'est très rare. Je sais que Condition féminine Canada vient juste d'annoncer un financement — ce qu'on appelle les *blueprint projects* — qui permet de faire ça, mais c'est la première fois que je vois ça. Ça dit littéralement que c'est pour les projets qui existent déjà, pour en assurer la continuité. Cependant, dans les autres domaines, il n'y a pas ça.

Mme Lise Zarac: Vous dites que c'est nouveau?

Mme Ketsia Houde: J'ai su cela la semaine passée.

Mme Lise Zarac: Vous n'êtes donc pas trop au courant du genre de projets. Avez-vous le nom du...

Mme Ketsia Houde: J'ai lu dans un courriel que c'était Condition féminine Canada. C'est un nouveau type de financement pour ce qu'on appelle les *blueprint projects* — je n'ai pas vu le nom en français.

Mme Lise Zarac: Espérons que ça réponde à vos besoins.

Vous avez parlé de traductions irrégulières. Je trouve ça bizarre. Vous sembliez dire qu'on vous demande si vous avez besoin d'une traduction. Ce n'est pas fait automatiquement?

Mme Ketsia Houde: Non, pas du tout. Au cours des trois derniers mois, quatre rapports importants ont été publiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit un sur l'inclusion sociale, un sur le logement au Yukon, un autre sur les personnes en état d'intoxication aiguë, les itinérants entre autres. Ce sont les trois principaux rapports. Ils n'ont pas été traduits en français. Un quatrième rapport porte sur les services de police au Yukon.

On nous a dit qu'on n'avait pas fait de demande de traduction. On a demandé si ces documents allaient être traduits. On nous a demandé quelle partie on voulait qui soit traduite. On a répondu qu'on aimerait que tout soit traduit. Pour le rapport sur les services de police, la synthèse a été traduite, mais pas le rapport au complet. Cela va peut-être être fait, mais on ne sait jamais. Si on ne pousse pas pour obtenir la traduction, ce ne sera pas fait.

Mme Lise Zarac: Vous avez parlé d'une volonté de faire les choses. Sentez-vous que le gouvernement n'a pas cette volonté d'offrir les services?

Mme Ketsia Houde: Pas vraiment. Je pense que le gouvernement fait les choses parce qu'on le pousse à les faire, sinon il ne les ferait pas.

Mme Lise Zarac: Est-ce que ça pourrait être une question de volonté ou une question de financement?

Mme Ketsia Houde: Je présume que ce sont les deux. En ce qui concerne la traduction, pour les services en français, on n'a pas de budget illimité. Personne n'en a un. Pour ce qui est des rapports, il faut qu'ils sélectionnent ce qu'ils vont traduire. Pour une demande de subvention, on demande s'il y a une partie plus importante que l'autre. On me pose 45 questions, j'y réponds, mais on en lira juste trois. C'est frustrant de faire un travail et de se faire dire qu'on va juste en lire trois pages, finalement.

Mme Lise Zarac: Si vous aviez à établir des priorités en ce qui concerne les problèmes vécus par les femmes, quelles seraient-elles?

● (1345)

Mme Ketsia Houde: Pour ce qui est de la violence conjugale, il y a la question des services en français, les services fournis par les policiers et ceux d'aide aux victimes.

Présentement, on a une francophone qui travaille à la maison de transition pour femmes. L'établissement exerce beaucoup de pression sur les gouvernements, ce qui fait qu'il y a des services en français présentement. Par contre, c'est toujours précaire. Peut-être que la personne va trouver un autre emploi et ne sera pas remplacée tout de suite et que, pendant six mois, il n'y aura personne. Les priorités se situent donc beaucoup du côté de la justice et de la santé.

Si les jeunes familles n'ont pas accès à des services de santé adéquats en français, elles ne vont pas nécessairement rester ici. Si un enfant a un problème de santé grave, elles n'auront pas accès aux services en français. Donc, elles auront de la difficulté à se faire comprendre et à obtenir les services.

Mme Lise Zarac: Ce matin, on entendu dire qu'il y a quand même un pourcentage assez élevé de personnes qui parlent les deux langues et qui ne sont pas nécessairement francophones. Selon vous, certaines d'entre elles pourraient-elles offrir des services? Y a-t-il suffisamment de personnes bilingues qui pourraient répondre aux besoins?

Mme Ketsia Houde: Je ne peux pas vous répondre en ce qui concerne le nombre de personnes bilingues.

Je sais qu'il y a des professionnels de la santé bilingues et d'autres professionnels francophones ou qui parlent le français qui ne voudront pas être identifiés. C'est peut être le ministère dont ils relèvent qui ne leur permet pas de s'identifier.

Comme M. St-Pierre le mentionnait ce matin, l'école compte une vingtaine de professeurs. Au sein de la francophonie, on est une vingtaine à travailler en français. Donc, je pense qu'il y a moyen d'engager des gens qui parlent le français. C'est une question de volonté.

Le président: Merci beaucoup, madame Zarac.

Nous allons enchaîner avec Mme Guay.

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Bonjour, madame Houde. Mes questions vous sont aussi destinées.

Vous avez parlé d'un nouveau programme de Condition féminine Canada appelé *Blueprint Projects*. Je ne sais pas ce que c'est exactement. Nous allons vérifier, de notre côté.

Est-ce que de gros montants sont disponibles? De quoi s'agit-il?

Mme Ketsia Houde: Je n'ai pas eu le temps de l'étudier en détail, mais je pense que c'est assez...

J'ai été vraiment surprise, en fait, parce que l'année dernière, il y avait un fonds de base pour appuyer les femmes du Canada. Je ne sais plus quel est son nom.

Mme Monique Guay: Ça a été aboli l'année dernière.

Mme Ketsia Houde: Cela devenait de plus en plus nébuleux. La date à laquelle il fallait soumettre une demande n'était plus indiquée.

Puis, vendredi dernier, à ma grande surprise, j'ai reçu un courriel disant qu'il y avait un nouveau programme de financement, soit *Blueprint Projects*, dont le but était de soutenir les programmes qui existent déjà.

Mme Monique Guay: Ce sera une bonne nouvelle pour vous, si vous pouvez avoir un montant d'argent qui vous aide à mieux fonctionner.

Travaillez-vous aussi avec les femmes âgées?

Mme Ketsia Houde: On a travaillé longtemps avec elles. Les EssentiElles avait un programme appelé « Vieillir en santé » depuis plusieurs années. L'année dernière, un autre programme a vu le jour: c'est le regroupement Franco50. Il doit servir à regrouper les gens — pas les aînés, car, à 50 ans, on n'est pas un aîné — de 50 ans et plus du Yukon.

On est un organisme féministe. Donc, comme directrice, j'ai recommandé à mon conseil d'administration de remettre le projet à la communauté, parce que le regroupement accueille des hommes et des femmes. Donc, j'ai recommandé qu'il soit remis en entier à la communauté.

On essaie toujours de procurer de l'appui aux femmes aînées, mais on n'a pas nécessairement de programme spécifique.

Mme Monique Guay: Vous n'avez pas de ressources.

Mme Ketsia Houde: Non. On va tenir des activités plus spécifiques qui vont peut-être les toucher davantage. Je sais qu'on a établi un partenariat avec le comité catholique dans un programme qui s'appelle « Scrapbookez votre vie ». Donc, on essaie d'attirer les femmes plus âgées, de les réunir. Ça se fait en collaboration avec le comité catholique.

Mme Monique Guay: En ce qui concerne la santé, cela doit être quand même assez difficile pour les femmes plus âgées d'être servies dans leur langue. On sait que la population vieillit. Donc, c'est un problème auquel vous devrez sûrement faire face prochainement.

Mme Ketsia Houde: Oui.

Mme Monique Guay: Vous le vivez déjà.

Vous disiez avoir un programme pour les enfants de zéro à un an. Après cela, ils sont laissés à eux-mêmes.

Mme Ketsia Houde: Oui, et les familles nous le disent. Il n'y a rien d'autre pour elles. Il n'y a pas d'autres activités en français. Elles peuvent profiter des programmes anglophones, mais si elles veulent continuer à transmettre la langue, c'est difficile, et encore plus si le conjoint est anglophone.

Parfois, à la maison, si le conjoint ne parle pas du tout français, le couple va s'exprimer en anglais, de telle sorte que le seul moment où la mère et son enfant pourront parler français, ce sera en compagnie d'autres francophones. Il n'y a pas de groupes de « repas-répit », de « matin-maman » ou des activités comme celles-là.

Mme Monique Guay: Y a-t-il des garderies?

Mme Ketsia Houde: Il y a une garderie francophone, mais elle ne tient pas présentement d'activités qui engagent le parent et l'enfant.

Mme Monique Guay: D'accord. Toutefois, il y a une garderie francophone.

Mme Ketsia Houde: Oui.

Mme Monique Guay: Y a-t-il assez de ressources pour accueillir tous les enfants francophones?

Mme Ketsia Houde: On a eu un boum l'année dernière. Entre les mois de septembre et de décembre, je crois que 25 femmes francophones ont accouché. Il y a un boum de naissances au Yukon en général, cette année. Donc, présentement, toutes les places en garderie sont occupées.

Mme Monique Guay: Donc, cela veut dire que vous en auriez probablement besoin d'une autre.

Mme Ketsia Houde: Oui. C'est une bonne nouvelle pour la commission scolaire, parce que de plus en plus d'élèves pourront fréquenter les écoles françaises.

Mme Monique Guay: Dans les services scolaires, agissez-vous aussi auprès des enfants? Êtes-vous présents dans le domaine des sports, par exemple?

● (1350)

Mme Ketsia Houde: L'organisme Les EssentiElles essaie de donner des ateliers dans les écoles, que ce soit au sujet de la prévention de la violence, du féminisme ou autres. Nous y allons au compte-gouttes, car nos ressources ne sont pas énormes et les écoles sont très occupées. Nous essayons d'exercer une présence dans les écoles.

Mme Monique Guay: Vous dites qu'il y a de trois à quatre fois plus de violence faite aux femmes. Est-ce dans la grande municipalité de Whitehorse ou est-ce davantage à l'extérieur?

Mme Ketsia Houde: Selon Statistique Canada, c'est dans le Nord canadien. Dans les territoires, il y a de trois à quatre fois plus de violence faite aux femmes. Une femme autochtone court cinq fois plus de risques d'être victime de violence.

Mme Monique Guay: Ce sont des femmes qui ne parlent pas nécessairement français?

Mme Ketsia Houde: Pas nécessairement. Je pense qu'il n'y a pas de statistiques sur les femmes francophones, mais en général, il y a beaucoup plus de violence. On se disait que chez les francophones, il y avait moins de violence, mais les francophones sont aussi mariées à des anglophones...

Mme Monique Guay: Je vous trouve bien courageuse.

Mme Ketsia Houde: C'est un défi supplémentaire pour les femmes francophones, parce que la communauté est petite. S'il y a de la violence, ces femmes auront moins de ressources, et comme tout le monde se connaît, si l'information est dévoilée, tout le monde va le savoir.

Mme Monique Guay: Donc, les femmes ne veulent pas en parler. Les femmes font souvent ça. Tout le monde se connaît, donc tout le monde se parle. Ça peut créer des situations telles que ton voisin ne te parlera plus ni ta meilleure amie. Ce n'est pas facile de vivre ça.

Je vous souhaite d'avoir du succès avec ce nouveau programme. On sait que l'année passée, il y a eu des grosses coupes à Condition féminine Canada et on était extrêmement déçus. Partout, on en a souffert, même au Québec où on a carrément coupé les subventions à des groupes. Ces subventions ont été données à des groupes autres qui luttent contre l'avortement, etc. Ça nous a un peu choqués, mais enfin...

S'il y a de nouveaux programmes, tant mieux. J'espère que vous serez les premiers à en bénéficier, parce que vous en avez drôlement besoin.

Combien êtes-vous à travailler dans votre groupe?

Mme Ketsia Houde: Nous sommes une, deux personnes. Ah, ah! C'est moi et, parfois, des gens employés à temps partiel, selon les projets qu'on peut obtenir.

Mme Monique Guay: Et des bénévoles.

Je vous souhaite que ça fonctionne. Nous en prenons bonne note dans notre prochain rapport à la suite de cette réunion.

Mme Ketsia Houde: J'ajouterais un point positif: présentement, notre agente à Edmonton parle le français.

Mme Monique Guay: Donc, ça peut vous aider.

Pour la traduction, je trouve que c'est inacceptable. Il faut absolument que vous fassiez des pressions. Ça n'a aucun bon sens. Nous allons noter cela et le mettre dans notre rapport.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, madame Guay.

Nous allons enchaîner avec M. Lauzon.

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par poser une brève question à Mme Houde.

D'abord, le nom de votre organisme est unique: les EssentiElles. Et votre prénom l'est également. Pourriez-vous nous expliquer l'origine de votre prénom?

Mme Ketsia Houde: Ce serait une longue histoire. Ce n'est pas russe, ce n'est pas... En fait, je ne le sais pas vraiment.

M. Guy Lauzon: Je veux avoir une clarification. Vous avez dit qu'il n'y avait pas de services pour les enfants âgés de 1 à 5 ans. Quels sont les services qui leur manquent?

Mme Ketsia Houde: Par exemple, pour les familles anglophones, il y a un programme au Centre des jeux du Canada où les familles peuvent venir le mardi après-midi. Elles peuvent y faire des jeux, avoir de l'information pour aider les enfants à apprendre à lire, etc. Or il n'y a présentement pas un tel programme en français.

M. Guy Lauzon: Merci.

Je vais demander au père Claude Gosselin de répondre à quelques questions.

D'abord, j'ai trouvé votre témoignage très intéressant. Ça m'a touché quand vous avez parlé de la mort d'un francophone. Pour ma part, ma mère était francophone et elle a parlé en anglais toute sa vie, mais durant les six mois qui ont précédé sa mort, elle ne nous parlait plus en anglais, elle nous parlait en français. C'est très intéressant que ça se produise ainsi.

Vous avez dit que, dans votre église, il y a à peu près 200 participants?

R.P. Claude Gosselin: Chaque semaine, on peut retrouver à l'église entre 45 et 60 personnes, c'est très variable. Les âges varient aussi. Certains dimanches, sur 45 ou 50 personnes, il y a de 18 à 20 enfants de moins de 5 ans. Je ne peux pas dire qu'il y a un regain de spiritualité, mais les participants sont des gens qui recommencent quelque chose qu'ils avaient déjà abandonné ou qui se laissent interpellés par la beauté ou la grandeur de ce qu'ils vivent ici, et ils cherchent une communauté pour pouvoir partager ça. C'est la seule communauté à pouvoir exprimer sa foi en français.

De plus, on s'est associé à l'Église catholique anglophone, donc on relève du diocèse de Whitehorse. Cependant, le service proprement dit n'est pas encore une volonté du diocèse; c'est vraiment dû à la bonne volonté des gens. Quand ils ont voulu un prêtre, ils m'ont trouvé. C'est-à-dire qu'ils ont cherché eux-mêmes. Je pense que demain matin, si je parlais, ce serait encore un peu comme ça. Néanmoins, la communauté est plus forte. C'est-à-dire que des services continueraient à être dispensés par des bénévoles, des laïques, des gens engagés, les parents, l'éducation de la foi, les aînés.

On rencontre les femmes aînées, car d'autres personnes étant proches d'elles développent des réseaux naturels d'entraide. C'est donc une force inouïe qui existe pour toutes sortes de choses ici, au Yukon. À partir du moment où les gens se rassemblent dans une communauté quelle qu'elle soit, ils partagent les mêmes centres d'intérêt. C'est comme les fruits d'une communauté qui se rassemble pour un objectif. Ça leur permet de se connaître davantage et de partager ce qu'ils ont à vivre ensemble aussi.

• (1355)

M. Guy Lauzon: Le diocèse appuie-t-il vos efforts?

R.P. Claude Gosselin: On n'a pas le choix de voir qu'il les appuie maintenant. Au début, on a vraiment dû faire notre place.

M. Guy Lauzon: Vous dites que ça fait à peu près 20 ans?

R.P. Claude Gosselin: Oui. Maintenant, on est beaucoup plus des partenaires, car ils voient aussi qu'il y a un certain impact, que les services offerts en français, ils ne pourraient pas les offrir à ces personnes. C'est réciproque aussi, puisqu'on partage des responsabilités à un certain niveau.

M. Guy Lauzon: Le nombre de participants augmente-t-il?

R.P. Claude Gosselin: Oui.

M. Guy Lauzon: Dans ma région, on vient de fermer trois églises francophones.

R.P. Claude Gosselin: On ne peut pas en fermer: on n'en a pas. Ah, ah!

M. Guy Lauzon: J'aimerais dire que les francophones cessent d'aller à la messe.

R.P. Claude Gosselin: Oui.

M. Guy Lauzon: C'est l'inverse ici, alors.

R.P. Claude Gosselin: Je dirais que oui.

M. Guy Lauzon: Vos participants assistaient-ils à des messes anglaises avant?

R.P. Claude Gosselin: Ceux qui assistaient aux messes anglaises ont continué d'y assister. Ils ont continué d'avoir les services en anglais, car leur communauté est anglaise. Ils m'ont dit qu'ils ne commenceraient pas à aller à la messe française, car les personnes qu'ils connaissent sont des anglophones.

M. Guy Lauzon: Il y a des francophones qui assistent à la messe anglaise.

R.P. Claude Gosselin: Parmi ceux qui viennent, il y a beaucoup de gens issus d'autres provinces que la province de Québec. Je me suis ouvert à la francophonie en arrivant ici. On a tendance à penser qu'il y a des francophones au Québec et que ceux qui sont ailleurs au Canada viennent du Québec, mais ce n'est pas le cas. Ces personnes aussi avaient d'autres réalités en arrivant ici. Souvent, elles percevaient la religion autrement. Elles n'ont pas vécu les mêmes oppressions, les mêmes difficultés par rapport à leur religion. Leur relation à la spiritualité ou à la foi catholique est différente, et elles applaudissent au fait qu'elles peuvent maintenant vivre leur spiritualité ou leur foi en français.

M. Guy Lauzon: Il y plusieurs francophiles qui assistent aussi à vos messes.

R.P. Claude Gosselin: Oui, aussi. Il y a des familles exogames ou des francophiles qui choisissent de venir à la messe en français, car la culture francophone et la foi sont très liées. Ils trouvent que cette façon d'exprimer leur foi résonne plus pour eux aussi.

M. Guy Lauzon: Vous avez suggéré, notamment, que les deux paliers de gouvernement doivent vous aider financièrement.

R.P. Claude Gosselin: Sur le plan financier, on sait qu'on n'obtiendra jamais d'argent, mais en ce qui concerne la reconnaissance de la langue, j'aimerais que, lorsqu'une personne francophone est à l'hôpital ou qu'une personne âgée francophone est dans un centre d'accueil, le personnel de ces établissements soit gêné de dire qu'il n'offre pas de services en français. Ce n'est pas à nous d'être gênés de le demander. Comprenez-vous? C'est laissé à la très bonne volonté du personnel.

D'ailleurs, il y a certaines personnes contre lesquelles je me suis fâché, à la fin. Environ trois semaines à un mois avant que la

personne ne décède, elle ne parlait que le français. Pour le personnel, elle était sénile, car on ne la comprenait pas. Sa fille, lors des funérailles, m'a dit en anglais que ces gens vivent aussi avec ce problème de n'avoir pas transmis la langue à leurs enfants pour toutes sortes de raisons. Les enfants, quelquefois, peuvent se sentir jugés, car ils ne parlent pas français alors que leur mère est décédée tout en parlant français. Ils sont gênés aussi de demander les services en français. Cette fille m'a dit qu'elle était désolée que je n'avais pas été mis au courant du fait que, durant les semaines précédant sa mort, sa mère parlait à ses enfants en français, bien qu'ils ne la comprenaient pas. Personne n'a réagi. Environ 150 employés travaillent dans cet établissement et personne n'a pensé à appeler quelqu'un.

● (1400)

M. Guy Lauzon: J'aimerais comprendre plus exactement: que demandez-vous au gouvernement?

R.P. Claude Gosselin: Je crois que la demande est légitime. Si on a deux langues au pays, pourquoi est-on encore assis ici à revendiquer le fait qu'on doit parler français? Est-ce que les mécanismes de révision ou d'application ne sont pas efficaces? Pourquoi, tout d'un coup, parce que la majorité parle anglais, on n'est plus deux peuples fondateurs? Si on n'est plus deux peuples fondateurs, qu'ils le disent. Et si on l'est, si on perd un fondateur, on perd des fondations.

La question ne porte pas juste sur le fait de parler en français, mais aussi sur le fait d'apporter notre façon de voir les choses en français. Ce n'est pas qu'une simple question de savoir si je peux parler français. Car si je parle en français, vous allez en savoir bien plus sur ce que je pense que si je parle en anglais.

M. Guy Lauzon: Merci.

Le président: Merci, monsieur Lauzon.

M. Royal Galipeau: Je n'ai jamais entendu cela si bien dit.

Le président: On va continuer notre deuxième tour de table avec M. Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci, monsieur le président. Je ne vous en veux pas d'avoir permis à M. Lauzon de dépasser le temps imparti, parce que c'était une conversation importante.

Qui s'occupe des soins palliatifs au Yukon?

R.P. Claude Gosselin: C'est le territoire.

L'hon. Mauril Bélanger: Qui, dans le territoire?

R.P. Claude Gosselin: Pour ce qui est des services offerts aux personnes âgées, il y a deux centres pour personnes âgées. Sur le plan des services, c'est très bien couvert sur le plan physique. Oui. Et c'est le territoire qui s'occupe de cela.

L'hon. Mauril Bélanger: Mais en anglais?

R.P. Claude Gosselin: Il est bâti en anglais. Oui. Il y a là quelques membres du personnel qui commencent à parler français, mais ce ne sont pas des postes ciblés francophones. De plus, comme vous l'avez dit, la population vieillit. Et les gens vieillissent maintenant au Yukon. C'est nouveau, cela aussi, car les gens quittaient le Yukon quand ils vieillissaient pour aller rejoindre leurs enfants plus au sud. Mais maintenant, les gens du Sud montent dans le Nord.

Il y a aussi cette autre réalité: les gens d'ici font venir leurs parents d'ailleurs, et c'est une réalité très proche des francophones. Il y a une dame russe, mais personne ne parle le russe. C'est plus compliqué. C'est la réalité des enfants qui sont ici et qui font venir leurs parents ici.

L'hon. Mauril Bélanger: Je suis grandement sensible à cette situation, ma mère l'ayant vécue il n'y a pas longtemps. En outre, je suis le représentant d'une circonscription où nous nous sommes battus pour conserver notre hôpital français. Cela a pris du temps, mais le gouvernement a reconnu qu'à un moment donné dans la vie, quand on vieillit, on revient effectivement à sa langue maternelle, à sa langue d'origine pour pouvoir s'exprimer. C'est peut-être aussi parce qu'on n'est plus capable de parler l'autre langue. C'est pour cela que je pose la question.

Je commence à penser qu'un des grands pans de notre rapport — parce que nous commençons à penser comment nous allons essayer d'aider — devra porter sur l'offre de services en santé, ce qui, selon moi, inclut les soins palliatifs. On n'a pas besoin de réinventer la roue pour y arriver. Il s'agit de trouver des gens qui parlent français et anglais convenablement.

J'ai quelques questions. Tout d'abord, madame Houde, vous avez parlé du montant d'argent que vous recevez, soit à peu près 46 000 \$. Est-ce que vous recevez d'autres subventions du territoire?

Mme Ketsia Houde: En fait, on est très chanceux au Yukon à cet égard. Quand il y a eu des coupes majeures à Condition féminine Canada, le gouvernement du Yukon a débloqué des fonds pour maintenir un peu les services offerts aux groupes de femmes. On reçoit donc une subvention de base de programmation de la Direction de la condition féminine du Yukon.

L'hon. Mauril Bélanger: Combien est-ce?

Mme Ketsia Houde: On a 35 000\$ par année.

L'hon. Mauril Bélanger: Existe-t-il un organisme équivalent au vôtre du côté anglais?

Mme Ketsia Houde: Il y a un centre de femmes anglophones. Il est évidemment plus gros que le nôtre. On travaille avec eux pour s'assurer que des choses en français se passent là aussi. En effet, ce centre offre des services équivalents en anglais.

L'hon. Mauril Bélanger: Est-il financé en partie par le fédéral également? Le savez-vous?

Mme Ketsia Houde: Je pense que non. Si on a reçu une subvention du fédéral, c'est parce qu'on est francophones. Il est possible que Condition féminine Canada le fasse, mais c'est toujours pour chaque projet. Depuis tout récemment, chaque projet est financé, même ceux qui existent déjà, mais il n'y a pas de financement de base offert par Condition féminine Canada.

• (1405)

L'hon. Mauril Bélanger: Y a-t-il des statistiques en matière de mariages exogames? Il en existe peut-être que je n'ai pas vues. Y a-t-il des statistiques sur les mariages exogames anglais-français ici, dans les territoires?

Mme Ketsia Houde: Je ne sais pas, pour ce qui est des mariages, mais je sais qu'une étude vient d'être faite par l'Association franco-yukonnaise sur l'alphabetisation chez les familles exogames.

Je ne suis pas certaine que des chiffres au sujet des familles mêmes figurent dans cette étude. Cependant, en ce qui a trait aux besoins, il y a une étude.

L'hon. Mauril Bélanger: À vous écouter, je serais tenté de croire que vous donnez raison à mon épouse qui m'a inculqué que le problème est toujours masculin et que la solution est toujours féminine.

Mme Ketsia Houde: Pas nécessairement, il y a des papas francophones avec des femmes anglophones.

L'hon. Mauril Bélanger: Je fais un peu un jeu de mots ou j'essaie, même si ce n'est pas drôle.

J'ai entendu des mots tout à l'heure qui me faisaient croire qu'ici, la vitalité semble être plus forte et que les mariages exogames semblent attirer l'anglophone vers la réalité francophone. Je me demandais si cela pouvait être documenté ou si vous savez cela au pif ou à peu près.

R.P. Claude Gosselin: On n'a pas de statistiques là-dessus, mais il faut que l'un des deux conjoints attire l'autre vers le français, sinon, je ne les verrais jamais, en ce sens qu'ils iraient à l'église anglophone.

Il y a des phénomènes assez particuliers. Je ne sais pas trop pourquoi, mais je pense que c'est dû à l'attrait de la culture plus qu'au fait de parler français. C'est la culture, le dynamisme, la façon de vivre. Aussitôt que l'un des deux a cela...

Dans un cas, le père catholique était anglophone, la mère francophone n'était pas catholique, elle n'avait pas de religion. Elle a quand même tenu à ce que ses enfants vivent leur foi en français. Alors, le père a appris le français en assistant à la messe dite en français. Dans un sens, c'est assez spécial. C'est pourquoi je dis que ce n'est pas coupé au couteau. Je pense que ça se passe vraiment au niveau de l'attrait de la culture.

Mme Ketsia Houde: En ce qui concerne les enfants, la réaction est de dire qu'il faut garder notre langue. Les gens, avant d'avoir des enfants, vont fonctionner en anglais, vont parler français de temps en temps, mais ce n'est pas vraiment une priorité. On voit vraiment que, quand les gens ont des enfants, tout à coup, ils réalisent que...

L'hon. Mauril Bélanger: Ils veulent transmettre la langue aux enfants.

Mme Ketsia Houde: Oui. On voit vraiment qu'il y a une différence à ce niveau.

L'hon. Mauril Bélanger: Je vais formuler une question qui était posée ce matin: peut-on vivre en français ici? Je vais essayer de la reformuler d'une autre façon: si on ne parle que français, peut-on vivre ici?

M. Jean-Marc Bélanger (président, Comité francophone catholique Saint-Eugène-de-Mazenod): Je vais répondre pour ma femme qui ne parle que français. C'est très difficile, pour elle. Elle se demande si elle aura un travail, si elle continuera à tout faire en français et si ce sera toujours possible. Cela peut se faire, parce que la communauté est assez grande. On n'est pas beaucoup, au Yukon. On est peut-être 1 200 ou 1 300 à Whitehorse.

L'hon. Mauril Bélanger: C'est 1 245 personnes ou quelque chose du genre.

M. Jean-Marc Bélanger: C'est quelque chose comme ça.

Les gens de la communauté ont un esprit communautaire. C'est certain que les gens s'appuient les uns sur les autres. Ceux qui peuvent vivre seulement en français vont le faire. Ma femme va survivre. Le français n'est pas une question de survie. Cela peut se faire, parce que la communauté est là pour nous appuyer.

Mme Monique Guay: Survivre et s'épanouir, ce n'est pas la même chose.

M. Jean-Marc Bélanger: Ce n'est pas pareil, c'est certain.

Mme Ketsia Houde: Même survivre peut être difficile. On parlait de justice sociale, tout à l'heure, et des services aux aînés et aux gens en difficulté. Si on parle seulement français et qu'on ait à expliquer une situation à l'ambulancier ou au policier et qu'on ne parle pas du tout anglais, ça s'arrête là.

L'hon. Mauril Bélanger: Y a-t-il du monde...

Le président: Madame Guay, partagez-vous votre temps avec monsieur?

L'hon. Mauril Bélanger: Non, c'est bon. J'y reviendrai.

Mme Monique Guay: Ah, mon temps est commencé?

L'hon. Mauril Bélanger: Merci.

Le président: D'accord, merci.

Mme Monique Guay: Cela ne m'aurait pas dérangée, Mauril, que tu prennes une minute de mon temps.

Veuillez nous excuser, nous sommes minotés.

Vous dites que votre femme va survivre. Oui, elle va survivre, mais cela ne veut pas dire qu'elle va s'épanouir, et c'est le problème.

Je vais vous donner un exemple. Au Québec, un anglophone peut très bien vivre et s'épanouir. Il n'a pas besoin de survivre. Il a toutes les institutions pour qu'il puisse vraiment s'épanouir. Par contre, quand je regarde ce qui se passe ici, je ne suis pas certaine qu'une personne qui ne parle que le français puisse vraiment s'épanouir. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

• (1410)

M. Jean-Marc Bélanger: Ma femme est forte.

Mme Monique Guay: Il n'y a pas que votre femme, il y en a d'autres.

M. Jean-Marc Bélanger: Ma femme est forte de nature. Elle est comme ça. Nous avons vu des gens mourir autour de nous. Nous avons décidé d'aller au Yukon, alors nous sommes partis vers le Yukon. C'était l'aventure, c'était un nouveau départ. Nous sommes repartis de zéro à notre arrivée. Ma femme a pris quelques cours d'anglais pour essayer de vivre en anglais, mais elle a toujours été rattachée aux francophones. Elle travaillait à l'école en français et allait à l'église en français. Elle faisait de l'animation avec le chant, elle enseignait la musique à des enfants francophones. Elle est très débrouillarde. Les femmes n'ont pas toutes sa force.

Mme Monique Guay: Elle devrait être ici pour vous entendre.

M. Jean-Marc Bélanger: Elle le sait très bien.

Le président: On lui enverra une copie des « bleus », madame Guay.

Mme Monique Guay: C'est ce qu'on va faire, je pense. Votre cas est peut-être particulier, mais dans d'autres situations...

R.P. Claude Gosselin: J'ai des exemples. Je connais une personne âgée qui est dans une situation de survie. Elle est très isolée. Si elle n'avait pas eu un réseau communautaire naturel autour d'elle, cette dame serait morte aujourd'hui. C'est sûr. J'étais assis à une table.

Certaines personnes sont terribles. Elles comprennent le français, mais ne nous le disent pas.

Ainsi, un groupe de personnes, qui travaillaient au gouvernement, voulaient placer cette dame dans un logement. Puisque je ne parlais pas anglais, j'ai demandé à la traductrice s'ils disaient qu'ils allaient la placer dans un logement. Ils m'entendaient parler, les petits snoreaux. Elle m'a répondu et j'ai parlé en français. J'ai dit ce que je pensais et une des personnes m'a dit qu'elle avait compris. Pourquoi ne me l'ont-elles pas dit plus tôt? La dame qui a plus de 90 ans serait morte. On lui donnait une heure par jour de soutien communautaire. Une fois, ils sont entrés chez elle et elle était par terre. C'est comme ça que ça s'est réglé. Elle est entrée à l'hôpital et un médecin francophone m'a dit que cette dame n'allait pas sortir de l'hôpital tant qu'il ne signerait pas. Faut-il espérer qu'il va toujours y avoir la bonne personne au bon moment au bon endroit tout le temps?

Mme Monique Guay: C'est de la survie.

R.P. Claude Gosselin: Il y a beaucoup d'exemples semblables. Il faut un réseau qui fasse en sorte qu'on passe au travers et qu'on s'épanouisse. Ces événements ont forgé une communauté et ont tissé des liens très forts. Il me semble que ça peut être plus que ça.

Mme Monique Guay: Il y a encore beaucoup à faire. Même chez les enfants, comme je le disais, il ne faut pas que ça soit de la survie, mais de l'épanouissement, surtout quand ils sont tout petits. Il faut penser à leur langue et leur culture.

J'espère que vous allez réussir, parce qu'il y a du travail à faire, vous nous le démontrez très bien. C'est tant mieux pour votre femme, on va lui envoyer des vœux. Monsieur le président, je pense que ça vaut la peine de le faire.

M. Jean-Marc Bélanger: C'est une question d'équité entre les groupes linguistiques. L'anglais est très fort au Québec, et l'est de plus en plus. Il y a plusieurs autres langues au Québec.

C'est pareil dans d'autres provinces. M. Cannon a dit hier qu'on laissait la question des langues aux territoires, mais notre territoire est-il équitable envers nous? Nous rend-il ce qui lui est donné par le fédéral? C'est une question d'équité. Nous sommes débrouillards et communautaires, nous allons survivre, nous débattre et faire ce qu'il faut pour arriver à quelque chose dans la vie, mais si notre territoire ne fait rien pour nous et que nous nous plaignons au fédéral, que donnent les gouvernements? Où se trouve l'équité? Avez-vous des balances pour toutes les provinces, pour déterminer qu'on va donner une petite part de 2 p. 100 aux territoires, par exemple, 50 p. 100 à l'Ontario, etc.? Je comprends que ce ne soient que des chiffres, mais l'équité envers l'humain est ce qui est important, sa langue naturelle et sa langue maternelle.

• (1415)

Le président: Merci beaucoup, madame Guay.

On enchaîne avec M. Galipeau.

M. Royal Galipeau: M. Lauzon va commencer.

M. Guy Lauzon: J'ai deux petits commentaires.

Père Claude, parlez-vous seulement français?

R.P. Claude Gosselin: Non, j'ai appris l'anglais ici.

M. Guy Lauzon: Vous vous débrouillez dans les deux langues.

J'ai l'impression qu'il n'y a pas de frictions entre les francophones et les anglophones ici, à Whitehorse. Ai-je raison?

M. Jean-Marc Bélanger: Des frictions?

Mme Ketsia Houde: Je pense qu'il y en a moins.

M. Guy Lauzon: Il y a des régions où il y a des frictions, mais j'ai l'impression qu'ici, à Whitehorse, on s'entend assez bien.

Ai-je raison?

R.P. Claude Gosselin: Oui, c'est ce que je me suis fait dire par toutes sortes de personnes. Les anglophones d'ici proviennent de partout.

Il y a une réalité commune qu'on veut partager, c'est le territoire, c'est la réalité yukonnaise. Le Yukon est de plus en plus interculturel. C'est arrivé une fois ou deux que des frictions naissent de phrases du genre: « On ne parle pas français ici. » C'est plutôt l'inverse, c'est plus difficile d'apprendre l'anglais ici, parce qu'ils veulent pratiquer le français aussi. Par exemple, si en entrant dans un magasin, on reconnaît mon accent, on commence à me parler en français. Quand on constate que je parle français, on me souligne que j'aurais dû le dire avant.

Je ne pense pas qu'il y ait des frictions comme il y en a ailleurs. Cela dit, c'est sûr qu'il y a toujours quelque chose à améliorer.

M. Jean-Marc Bélanger: Selon moi, s'il y a une friction, elle vient du francophone, parce qu'on vit au sein de la majorité. On veut la friction et on veut se battre, c'est juste ça.

On veut gagner quelque chose. En fait, on ne veut pas de pouvoir: les pouvoirs sont déjà là, les gens ont déjà tous les pouvoirs. On veut juste l'équilibre.

Mme Ketsia Houde: Il y a des frictions lors de demandes de financement. Par exemple, si nous, les francophones, recevons 35 000 \$ à l'échelle territoriale et que les groupes anglophones en reçoivent autant, ils se demandent pourquoi les francophones, qui ne sont que 1 200, reçoivent le même montant qu'eux qui sont 30 000. Ils vont se questionner sur ces aspects.

Par ailleurs, on entend les anglophones parler de la *French mafia*. C'est l'expression anglaise qu'ils utilisent pour dire que les francophones ont des contacts, qu'ils savent comment avoir de l'argent, comment faire les choses. Ils ont une vision inexacte. Ils pensent qu'il y a une inégalité, qu'on aurait beaucoup plus de choses qu'eux.

Comme le gouvernement du Yukon a si peu de volonté à promouvoir les services en français, quand on en demande, on est perçus comme les tannants qui en veulent encore plus que les autres.

Par exemple, si on attend en ligne et qu'on veut être servi en français, tous les gens qui attendent se demandent ce qu'on fait, ce qu'ils font à l'arrière. Ça prend du temps avant qu'ils reviennent. On a l'air d'être les fatigans.

Les frictions sont de cette nature.

M. Guy Lauzon: Mais dans la communauté, les frictions ne sont pas évidentes.

Mme Ketsia Houde: Selon moi, dans les relations interpersonnelles, c'est assez détendu, du fait que, ces dernières années, l'AFY s'est beaucoup ouverte culturellement. Elle a invité les francophiles et précisé que les anglophones étaient les bienvenus. Elle a fait des affiches bilingues, ce qui a fait une grande différence.

Donc, sur le plan individuel, il y a plus ou moins de frictions, mais il peut quand même y avoir des frustrations.

[Traduction]

M. Royal Galipeau: Tout le monde s'entend à condition de parler anglais.

[Français]

On a vu ça avant.

Monsieur le curé Gosselin, vous avez tout un défi ici. Vous avez un réseau, une communauté d'environ 200 personnes.

R.P. Claude Gosselin: Pour être honnête avec vous, je dirais que ça arrive une fois par année qu'on est 200 personnes. C'est à Noël. Moi, je décide que tous ces gens sont membres.

Une voix: Ah, ah!

R.P. Claude Gosselin: Sérieusement, il y a environ de 100 à 125 personnes qui seraient à l'aise d'affirmer qu'elles font partie de la communauté.

M. Royal Galipeau: Il y a 50 personnes qui viennent chaque dimanche. Ceux qui viennent à Noël sont les sous-marins qui sortent une fois par année.

R.P. Claude Gosselin: Non, je n'ai pas de jugement à porter sur ces personnes. Elles ont un service en français aussi.

M. Royal Galipeau: Puisqu'on dit qu'il y en a 1 245, il y a tout un potentiel.

M. Guy Lauzon: Ils ne sont pas tous catholiques.

M. Royal Galipeau: Si ce sont des Canadiens français, ils ont des racines là, quelque part.

R.P. Claude Gosselin: Dès mon arrivée, ils m'ont appris qu'ils ne l'étaient pas tous. C'était correct, j'étais à l'aise avec ça, comme j'arrivais de Québec.

Des voix: Ah, ah!

R.P. Claude Gosselin: En fait, je n'avais pas de telles attentes, et on ne m'a rien appris là-bas à cet égard.

Cependant, je me dis que si on veut parler de spiritualité — je ne parle pas de foi catholique —, si on peut le faire en français et si on peut offrir des activités qui permettraient aux uns et aux autres de s'y sentir à l'aise, ça demande de l'ouverture. Le défi est là. Ce n'est pas de les entrer de force dans nos affaires. Le défi est de rendre un service spirituel à la population qui leur rendrait service.

Il faut oublier ça, ce n'est plus le même schéma ici. Il ne s'agit pas d'essayer de forcer des gens dans nos affaires. Vous l'avez dit, on est 1 200. Donc, plus on fait les choses en collaboration, ensemble, plus on fera des choses qui rendront service aux uns et aux autres, mieux ce sera. Sans que je me sente obligé de...

• (1420)

M. Royal Galipeau: Je trouve votre travail admirable, tout comme les témoignages que nous avons entendus ce matin et cet après-midi.

Mme Houde nous disait qu'il y avait 25 grossesses, à l'heure actuelle. C'est donc dire que les maris ne sont pas toujours violents.

Mme Ketsia Houde: Je ne crois pas qu'il y ait de lien entre la grossesse et la violence.

M. Royal Galipeau: Je peux présumer que ceux-là sont nés dans l'amour.

Mme Ketsia Houde: Ne présumons de rien, mais idéalement, vous avez raison.

Le président: Monsieur Galipeau, avez-vous terminé?

M. Royal Galipeau: J'aurais bien d'autres choses à dire, mais je préférerais les dire de façon confidentielle.

Le président: C'est parfait.

Monsieur Murphy, vous avez la parole.

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Je voudrais poser quelques questions. Dans vos mémoires, vous ne parlez pas beaucoup de l'éducation et de l'Église. Historiquement, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba et dans les autres provinces, l'Église était très impliquée dans la fondation des écoles.

Je vois qu'il y a eu beaucoup de missionnaires ici, au Yukon, depuis plus d'un siècle, mais les premières écoles, je crois, remontent à 1990. L'école Émilie-Tremblay était la première.

R.P. Claude Gosselin: C'est une école francophone, mais non catholique.

M. Brian Murphy: Elle est uniquement francophone.

R.P. Claude Gosselin: C'est exact. Il y a trois écoles catholiques anglophones sur le territoire.

M. Brian Murphy: L'Église a-t-elle participé à la fondation des écoles catholiques ici, au Yukon?

R.P. Claude Gosselin: Oui, dans le réseau de l'éducation anglophone, il y a deux écoles, uniquement anglophones.

M. Brian Murphy: Elles sont uniquement anglophones. Y a-t-il des programmes d'immersion?

R.P. Claude Gosselin: Elles sont uniquement anglophones.

M. Brian Murphy: Il n'y avait donc pas d'éducation en français avant la fondation de l'école Émilie-Tremblay?

R.P. Claude Gosselin: C'est exact. En fait, les francophones qui demeuraient ici travaillaient et vivaient en anglais. La plupart des missionnaires venaient d'Europe. D'ailleurs, il en reste quelques-uns, qui sont âgés de 80 ans et plus. C'est assez intéressant de les entendre. Ils venaient vivre ici en anglais.

Quelques-uns venaient du Québec. Ils parlaient français entre eux, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour fonder une école francophone catholique. L'idée était de fonder au moins une école francophone.

M. Brian Murphy: L'Église était-elle impliquée dans la gestion des trois ou quatre écoles catholiques anglophones?

R.P. Claude Gosselin: Oui.

M. Brian Murphy: Elle s'est donc impliquée dans la gestion.

R.P. Claude Gosselin: Oui. En fait, c'était partagé.

M. Brian Murphy: Il n'était pas question de commission scolaire. L'Église seule gérait les écoles catholiques. Était-ce sous la direction de...

R.P. Claude Gosselin: Grâce au ministère de l'Éducation, ces gens ont la possibilité d'avoir des écoles catholiques à même le réseau territorial de l'éducation.

M. Brian Murphy: Y a-t-il beaucoup de prêtres ici, au Yukon?

R.P. Claude Gosselin: Nous sommes cinq sur tout le territoire.

M. Brian Murphy: Combien sont francophones ou bilingues?

R.P. Claude Gosselin: Les francophones sont toujours les mêmes, mais je suis le seul au service des francophones. On couvre le territoire au complet. Whitehorse est le seul endroit où il y a des services religieux francophones. À l'extérieur, c'est plus sous forme de visites ou selon les besoins.

• (1425)

M. Brian Murphy: Y a-t-il un centre de santé communautaire?

Mme Ketsia Houde: En fait, il s'agit d'une des priorités du groupe de santé et de l'AFY de promouvoir cette idée. Par contre, il n'y a pas de plan stratégique rédigé par le territoire du Yukon pour des services de santé en français. Comme Régis l'a mentionné ce matin, il est très difficile de parler à un représentant du gouvernement, puisqu'il est en médiation. Notre objectif est d'avoir un centre de santé communautaire en français.

M. Brian Murphy: Tout le monde s'entend pour dire qu'on a besoin d'un centre de santé. Je sais que l'AFY appuie cela depuis 2003, et tout le monde reconnaît ce besoin.

Mme Ketsia Houde: Je pense que oui.

M. Brian Murphy: Je trouve, chers collègues, qu'il serait souhaitable que le fédéral appuie cela en coupant le ruban.

L'hon. Mauril Bélanger: Puis-je utiliser le temps qui reste à mon collègue?

Le président: Oui, et je pense que vous allez le partager avec Mme Zarac.

L'hon. Mauril Bélanger: Sait-on s'il y a des jeunes du Yukon qui participent à une formation sur la santé dans le consortium de santé en français qui existe partout au pays?

Mme Ketsia Houde: Le Yukon est un partenaire avec le SOFA au sein de l'AFY.

L'hon. Mauril Bélanger: Y a-t-il des jeunes du Yukon qui participent au programme?

Mme Ketsia Houde: Des jeunes?

L'hon. Mauril Bélanger: Oui, de jeunes participants? Des stagiaires ou des gens qui reçoivent leur formation?

Mme Ketsia Houde: Je ne pourrais pas vous répondre.

L'hon. Mauril Bélanger: C'est une bonne question. On trouvera la réponse.

Merci.

Mme Lise Zarac: Je procéderai très rapidement.

Vous avez mentionné le boum de naissances. Je reviens d'une mission en Éthiopie où j'ai vu que de petits pas peuvent faire un grand changement au chapitre de la santé non seulement des mères, mais aussi des enfants. On sait que notre premier ministre vient d'être nommé coprésident d'un comité de l'ONU sur la santé maternelle et infantile. Pensez-vous que les femmes francophones du Yukon ressentent justement qu'on fait de la santé maternelle une priorité?

Mme Ketsia Houde: Vous me demandez si l'on considère cela comme une priorité présentement? Je ne pourrais pas le dire. Cela fait huit ans qu'on demande à avoir des cours prénataux en français.

Mme Lise Zarac: Et il n'y en a pas?

Mme Ketsia Houde: On dit qu'il y en aura cette année, mais c'est toujours comme cela. Cela fait huit ans qu'on le demande et il n'y en a pas encore.

Mme Lise Zarac: Merci.

Le président: Merci, madame Zarac.

Peut-être que nos témoins aimeraient ajouter un petit mot de la fin ou un commentaire avant qu'on ajourne nos travaux.

Mme Ketsia Houde: Je pense que ce qui peut nous rapprocher, c'est la justice sociale. Claude travaille beaucoup à lutter pour qu'on réponde aux besoins des gens vulnérables, tout comme nous. C'est une des lacunes présentement, car il n'y a presque pas de services sociaux en français, et l'AFY n'a pas non plus les ressources pour le faire. Je crois donc que c'est un grand besoin.

Le président: Je dois effectivement vous remercier. Je vous remercie également d'avoir peut-être mis un visage plus humain sur les travaux de notre comité. On se réjouit déjà quant au contenu du rapport et des recommandations qui seront mises en avant. Je vous remercie de votre présence et vous souhaite bonne chance pour la suite des choses.

Nous allons à la maison francophone. Pour les membres, je tiens à dire que nous nous rejoindrons dans environ 10 à 15 minutes dans le hall de réception, parce que nous devons faire des courses en prévision de notre déplacement demain.

Si vous le voulez, nous pourrions prendre une photo avec nos témoins.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>